



Juin 2019

# Etat des lieux Promeneurs du Net

*Synthèse des entretiens et  
préconisations pour l'avenir*

Delphine CAUBET  
Union des MJC de la Vienne



## Crédits

Un label de la Caf de la Vienne représentée par Léa Guillard, chargée de conseil et de développement.

Présentation par Delphine Caubet,  
Union des MJC de la Vienne  
Coordinatrice des Promeneurs du Net.

## Contact

[www.promeneursdunet86.fr](http://www.promeneursdunet86.fr)  
[reseau86@frmjcna.fr](mailto:reseau86@frmjcna.fr)  
07 71 45 87 43

## Image

[freepik.com](http://freepik.com)



## Table des matières

Préambule .....	2
Synthèse des entretiens .....	3
I. Rappel historique .....	3
II. Méthode d'évaluation .....	3
III. Vue d'ensemble du dispositif.....	4
Interprétation du rôle du PDN .....	4
Choix des réseaux sociaux.....	4
Continuité de la relation.....	5
Question financière .....	5
IV. Enjeux identifiés .....	5
Comptes utilisés .....	5
Difficultés techniques .....	6
Présence en ligne.....	7
Protection des jeunes.....	7
Protection des animateurs et des structures.....	7
Sentiment d'appartenance.....	8
V. Le redéploiement .....	8
Définition du Promeneur du Net .....	8
Besoins matériels et financiers .....	9
Ateliers .....	9
Communication du dispositif.....	10
Lancement du nouveau dispositif .....	10
Projet européen.....	10
Calendrier de redéploiement .....	11
Annexes.....	12
Agenda des entretiens .....	12
Répartition des PDN actuels sur le territoire .....	13

# Préambule

---

Nés dans les années 2000, les Promeneurs du Net sont un concept importé de Suède. L'objectif était de poursuivre le dialogue en ligne entre les jeunes et leurs encadrants jeunesse. En 2012, la Cnaf a intégré ce dispositif dans quatre départements tests, avant de l'élargir en 2016 à l'ensemble du territoire.

Dans la Vienne, les Promeneurs du Net ont été effectif en 2017. A partir de juillet 2017, ce sont 16 Promeneurs du Net qui ont été labellisés.

La Caf de la Vienne a accompagné la mise en place d'un réseau permettant aux professionnels de participer à cinq séances d'analyse de la pratique, une formation autour des outils numériques, une journée sur « santé mentale et addictions ».

L'année 2018 a été une année d'incertitude avec le renouvellement de la convention d'objectif et de gestion (COG) qui a laissé un doute sur la pérennité du dispositif et de l'aide financière accordée aux promeneurs du net.

2018 c'est aussi l'année de signature du schéma départemental des services aux familles (SDSF) dans lequel le volet jeunesse inscrit en axe de travail la nécessité de faire du numérique un outil éducatif au service du lien avec les jeunes.

En 2019, la Caf de la Vienne, en perspective des orientations COG et afin de répondre aux enjeux identifiés dans le SDSF la Caf a fait le choix de confier la coordination du dispositif à l'Union des MJC de la Vienne.

Dans le cadre du cahier des charges, il a été demandé à la coordinatrice de proposer une évaluation du dispositif pour envisager les perspectives de déploiement.

C'est la restitution de ce travail que vous nous proposons.

Léa Guillard,  
Chargée de conseil et de développement - Caf de la Vienne  
En charge des Promeneurs du Net.

# Synthèse des entretiens

## I. Rappel historique

En 2016, lorsque la Cnaf a élargi sur tout le territoire les Promeneurs du Net, c'est dans un contexte d'une France post-attentats. Si à l'échelon national, un volet prévention de la radicalisation était pensé derrière ce dispositif (entre autres choses), dans la Vienne cet enjeu n'ayant pas été détecté, il n'a pas fait l'objet d'une attention spécifique de la part de la CAF et de ses partenaires. Le dispositif s'est concentré sur l'accompagnement global des jeunes par leurs encadrants jeunesse<sup>1</sup>.

Dans la Vienne, ce sont 16 Promeneurs du Net qui ont été labellisés, dont 15 d'entre eux sont issus du milieu de l'animation. Le 16<sup>ème</sup> venant du milieu de la prévention. De même sur les 16 Promeneurs, 14 ont un poste d'action directe auprès des jeunes (animateur ou éducateur), tandis que deux autres sont coordinateurs.

## II. Méthode d'évaluation

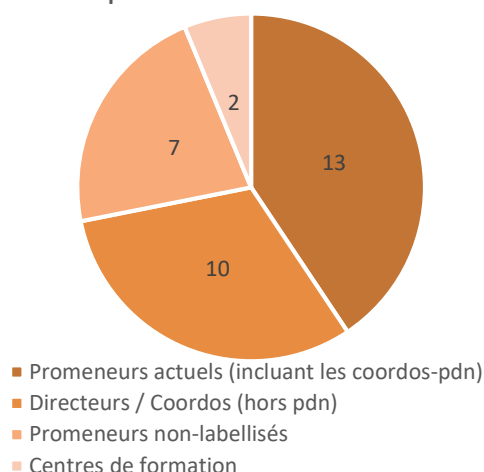
Pour prendre en main le dispositif Promeneurs du Net de la Vienne, une formation d'une journée a été offerte par le coordinateur de Charente, Christopher Georges, en poste depuis septembre 2017 dans son département. Cette formation a permis de mieux saisir la réalité du dispositif et du travail attendu des Promeneurs.

Cet état des lieux compile les résultats des entretiens semi-directifs réalisés auprès des Promeneurs du Net<sup>2</sup>, de leur coordinateur et directeur de structure, ainsi

que de Promeneurs non-labellisés<sup>3</sup>. Certains de ces derniers sont issus de structures n'ayant aucun Promeneur. Il a été jugé pertinent de comprendre la pratique professionnelle de ces encadrants jeunesse n'ayant jamais interagi avec le dispositif. De même, au fil de l'état des lieux, la question de la formation des animateurs en matière de réseaux sociaux s'est posée, ce pourquoi deux centres de formation ont été interrogés. Enfin, lors de la journée des organisateurs tenue par la DDSCS en mai 2019, un atelier de 45 min a été utilisé pour mettre en situation des animateurs de tout le département et pouvoir valider (ou non) certaines postures professionnelles détectées au cours des entretiens.

Au total, ce sont 32 professionnels interrogés entre le 3 avril et le 29 mai 2019. La très grande majorité des entretiens a été réalisée en face à face, dans la structure d'appartenance de l'interviewé. L'agenda complet est disponible en annexe A. En terminant, il est important de signaler que deux structures ayant un Promeneur n'ont pu être rencontrées avant la remise de cet état des lieux.

Répartition des entretiens



<sup>1</sup> Encadrant jeunesse : Professionnel issu du secteur de l'animation, de la prévention ou autres, qui interagit, encadre quotidiennement des jeunes.

<sup>2</sup> Promeneur du Net : encadrant jeunesse ayant intégré le dispositif Promeneur du Net de la CAF. Parfois abrégé sous l'acronyme PDN.

<sup>3</sup> Promeneur non-labellisé : encadrant jeunesse ayant une pratique des réseaux sociaux dans le cadre professionnel, mais n'ayant jamais intégré le dispositif de la CAF.



### III. Vue d'ensemble du dispositif

#### Interprétation du rôle du PDN

Suite aux entretiens réalisés, quatre grandes conceptions de ce qu'est un Promeneur ont émergé. Il est important de préciser que les interviewés ne se situent pas dans une seule catégorie, ils peuvent en combiner plusieurs. Et relativement unanimement, tous souhaitent avoir une approche éducative dans leur posture professionnelle.

L'aspect qui domine est la nécessité de *suivre les jeunes là où ils sont*, d'être dans la même réalité qu'eux, et par conséquent d'adopter les mêmes réseaux sociaux. Pour d'autres encadrants, c'est l'aspect pratique des réseaux sociaux, perçus comme un moyen de *rester en contact avec leurs jeunes et de faciliter le montage de projet*. Un encadrant conçoit son rôle de Promeneur comme un *carrefour de l'information* jeunesse sur son territoire. Enfin, un seul autre a clairement identifié qu'initialement il souhaitait *atteindre de nouveaux jeunes* via ce dispositif. Les Promeneurs ont témoigné avoir peu ou pas d'impact sur ce point, ce que confirme l'étude de la Cnaf<sup>4</sup> : « La mise en relation intervient majoritairement entre des professionnels et des jeunes fréquentant déjà leurs structures (...). Parce qu'ils sont en confiance avec les professionnels, les jeunes trouvent généralement naturel de prolonger en ligne la relation qu'ils ont déjà avec les professionnels en présentiel. A l'inverse, les "demandes d'ami" de jeunes non connus des professionnels antérieurement sont minoritaires ».

#### Choix des réseaux sociaux

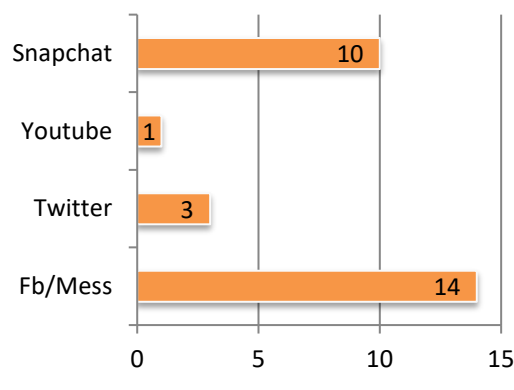
Un autre constat est la différence de plateformes utilisées entre les Promeneurs du Net et les jeunes. Le CRAJEP a montré qu'après des jeunes de 11 ans à 18 ans, les réseaux sociaux les plus utilisés sont :

<sup>4</sup> Dossier d'étude 206 « Evaluation qualitative du dispositif "Promeneurs du Net" », CNAF, 2019.

Youtube (89,1%), Snapchat (61,1%), Instagram (51%) et Facebook (44,4%)<sup>5</sup>. A noter que selon les encadrants, même si des jeunes ont un compte Facebook, ils ne sont que peu ou pas actifs dessus, et s'ils l'utilisent c'est essentiellement pour la fonction messagerie de Messenger. A l'inverse, Facebook est le réseau privilégié par les structures (à de rares exceptions près). Si l'on exclut Messenger, les animateurs reconnaissent interagir davantage avec les parents sur ce réseau. Messenger et Snapchat sont régulièrement utilisés par les Promeneurs pour organiser sous forme de groupes des projets. En plus de centraliser l'information et d'être facilement accessible, cette méthode de fonctionnement permet que les jeunes répondent entre eux à leurs questions relatives au projet, sans que cela nécessite toujours l'intervention de l'animateur. Ces réseaux sont devenus structurants dans l'organisation de projets.

Une posture, isolée dans la Vienne, est de considérer que certains réseaux sociaux (comme Snapchat) sont réservés aux jeunes. Ces encadrants jeunesse ont l'impression d'entrer dans une sphère intime où ils n'ont pas lieu d'être. A l'échelle nationale, l'étude de la Cnaf fait émerger le même phénomène.

#### Réseaux sociaux utilisés par les PDN<sup>6</sup>



<sup>5</sup> Enquête « Pratiques numériques des jeunes de 11 à 18 ans sur le territoire Néo-Aquitain », CRAJEP – DRDJSCS – INJEP, 2017.

<sup>6</sup> Données issues des entretiens avec 14 structures appartenant au dispositif. Elles sont susceptibles d'évoluer avec le temps.

## Continuité de la relation

Les encadrants jeunesse interviewés perçoivent l'utilisation des réseaux sociaux comme la continuité de leur relation éducative avec les jeunes. Ces outils permettent de fluidifier la relation, de garder contact avec les plus anciens, de maintenir la relation en dehors des vacances scolaires (pour les animateurs en milieu rural), ou encore de détecter des situations problématiques chez un jeune ou groupe de jeunes. Une structure en milieu urbain note toute la pertinence des réseaux sociaux pour détecter (voire désamorcer) des conflits entre groupes de jeunes.

Une crainte (minoritaire) a émergé au cours des entretiens : que les jeunes utilisent la distance des réseaux sociaux pour aborder des questions graves (suicide, etc.) avec le Promeneur. Il est important de spécifier qu'aucun cas de la sorte n'a été mentionné dans la Vienne, et le rapport de la Cnaf à l'échelle nationale confirme cet état : « Promeneurs du Net s'avère un outil pertinent pour le traitement de situations de mal-être par des professionnels du travail social (...). Il semble que cet effet est moins perceptible dans les structures d'animation ou dans les centres sociaux généralistes, qui sont fortement représentés dans le dispositif.<sup>7</sup> »

De rares encadrants jeunesse ont rapporté avoir fait appel à leur coordinateur ou directeur quand l'intervention s'est complexifiée avec un jeune (ex : milieu familial conflictuel). En revanche, les réseaux sociaux n'ont pas déclenché ces conversations, les sujets étaient déjà abordés en face à face au secteur jeune. Les conversations sur ces plateformes étaient la continuité de la relation établie. Même si la gestion de crise ne semble pas pour l'instant un enjeu, plusieurs Promeneurs et coordinateurs ont montré une réelle appétence pour être mieux outillés sur cette thématique.

---

<sup>7</sup> Dossier d'étude 206 « Evaluation qualitative du dispositif "Promeneurs du Net" », CNAF, 2019.

## Question financière

Dans le cadre du dispositif, 1 500€ ont été perçus par les structures en 2017 comme aide aux financements des heures passées sur les réseaux sociaux. Durant les entretiens, l'enjeu financier est ressorti régulièrement. D'abord pour la question du temps de travail (au moins une structure a augmenté le temps de travail de son animateur pour les Promeneurs du Net), tandis que d'autres font valoir les coûts techniques. En effet, un réseau social comme Snapchat est disponible uniquement par application ; il nécessite l'utilisation d'un téléphone ou d'une tablette. Pour pallier à ce frein, certaines structures ont fait l'acquisition d'un smartphone pour faciliter de travail du Promeneur.

Durant les entretiens, aucun animateur, coordinateur ou directeur n'a discuté la pertinence de s'adapter aux réseaux sociaux et aux jeunes. En revanche, à budget égal ou inférieur, nombre d'entre eux énoncent clairement remettre en cause cette pratique s'il fallait réduire les coûts de la structure.

## IV. Enjeux identifiés

### Comptes utilisés

Dans le cadre des Promeneurs du Net, il a été demandé que chaque encadrant se crée un compte Facebook dédié au dispositif. Bien souvent, les structures avaient déjà un compte pour leur secteur jeune. En conséquence, les animateurs avaient deux comptes à alimenter sur une même plateforme, pouvant donner la perception erronée que leurs missions de Promeneur étaient différentes de leur travail d'animateur. Le compte Promeneur du Net en surplus a été abandonné, plus ou moins vite, selon les structures (à l'exception notable d'un Promeneur).

L'une des consignes dans le guide des Promeneurs du Net était d'avoir une appellation et un visuel clairement identifiables au dispositif. Une charte graphique était à disposition des encadrants. Sur Facebook, les profils PDN ont généralement inclus du

visuel relié au dispositif, chose totalement absente sur les profils des secteurs jeunes. Sur Instagram et Snapchat, aucun des comptes étudiés n'indiquait l'existence des Promeneurs du Net.

Utiliser le profil du secteur jeune dans sa pratique des réseaux sociaux n'est pas dénué de sens puisque ce sont avec ces comptes que les jeunes interagissent depuis des années. En revanche, le guide des Promeneurs du Net demande à ce qu'une seule personne (et non l'équipe du secteur) ait accès au compte. Pour des raisons de confidentialité, cette mesure paraît tout à fait justifiée. En pratique dans la Vienne, lorsque c'est le compte du secteur jeune qui est privilégié, la grande majorité du temps un seul animateur l'utilise. Quelques cas inverses ont été détectés, mais ils restent minoritaires.

De même, un promeneur non-labellisé affirme se créer un compte professionnel à chaque nouvelle structure qu'il intègre et fermer l'ancien lors d'un changement d'emploi. Une structure a quant à elle incité tous ses encadrants jeunesse à se créer des comptes Instagram et Snapchat pour qu'ils accompagnent les jeunes dans leur pratique. Ces situations sont exceptionnelles, mais les postures professionnelles méritent d'être énoncées.

### Difficultés techniques

Plusieurs Promeneurs ont fait ressortir qu'à titre personnel ils n'avaient jamais utilisé Instagram ou Snapchat. Un Promeneur a clairement verbalisé utiliser uniquement Facebook, car ce réseau social est le seul qu'il maîtrise. Cette ignorance des réseaux sociaux est utilisée le plus souvent comme un moyen d'interagir avec les jeunes. Les animateurs leur demandent des conseils sur l'utilisation des plateformes, sur les codes, les règles et la signification des émoticônes. Ce qui au départ aurait pu être un frein, l'essentiel d'entre eux en a fait une force pour entrer en relation et valoriser les connaissances et compétences des jeunes.

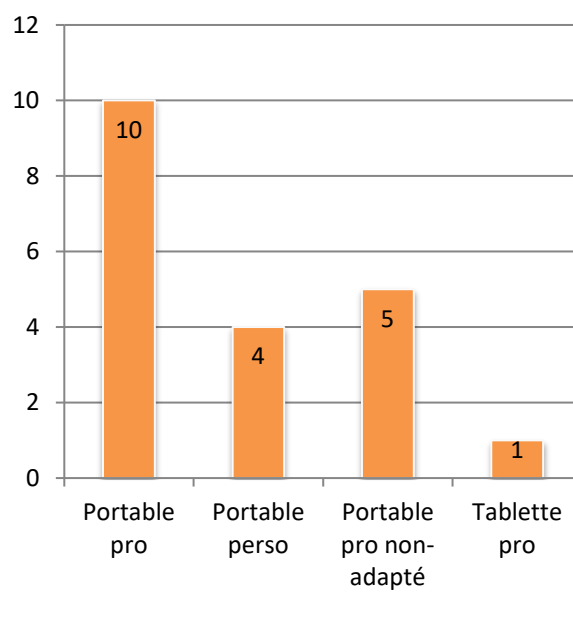
A noter qu'une structure a vu son compte PDN être fermé par Facebook

quelques semaines après sa création. La cause reste incertaine, plusieurs hypothèses sont envisagées : ajout de trop d'amis et trop rapidement (Facebook peut l'interpréter comme du spam), trop de création de comptes à partir de la même adresse IP... Dans tous les cas, la structure en question a fait le choix de ne pas créer un nouveau profil PDN et de poursuivre avec le profil de son secteur jeune.

Enfin, un encadrant jeunesse souhaitait suivre les modes des jeunes envers les réseaux sociaux. Mais il a fini par abandonner devant l'abondance de l'offre et la versatilité des jeunes. Ce cas reste le seul rencontré lors de cette étude.

Tel que mentionné dans la section précédente, l'équipement technologique est un point important pour que l'encadrant jeunesse puisse faire son travail dans de bonnes conditions. Actuellement, le paysage se dépeint ainsi :

### Équipement des PDN labellisés et non labellisés<sup>8</sup>



<sup>8</sup> Les données sont issues de 19 encadrants jeunesse interviewés et sont sujettes à évolution. Des professionnels peuvent avoir à leur disposition un équipement de la structure et ne pas l'utiliser. De même, certains encadrants peuvent utiliser en dehors du temps de travail un équipement personnel.



## Présence en ligne

L'une des règles initiales du dispositif était que les Promeneurs devaient tenir des permanences sur les réseaux sociaux et les afficher clairement afin que les jeunes connaissent leurs disponibilités. Tous les Promeneurs, à l'exception d'un seul, ont abandonné les permanences, expliquant que ce n'est pas adapté au mode de vie de leur public. Aujourd'hui, ils vont sur les réseaux sociaux en fonction des besoins et des projets en cours. Certains expliquaient ouvrir automatiquement Facebook le matin, de la même manière qu'ils ouvrent leur boîte mail.

Que les Promeneurs soient équipés de smartphone professionnel ou personnel, une pratique répandue (confirmée lors de la journée des organisateurs à la DDCS) est que les accompagnants jeunesse restent connectés en dehors du temps de travail et voient/entendent les notifications reçues. Ceux qui ont cette pratique ne s'obligent pas à répondre instantanément aux messages, ils le font lorsqu'ils en ont envie. Un promeneur non-labellisé expliquait que c'était aussi l'occasion de montrer aux jeunes que l'animateur n'est pas disponible sur demande et qu'il y a des règles à respecter. La question de la disponibilité de l'encadrant jeunesse est relativement dichotomique. Certains considèrent que c'est le travail de l'encadrant d'être disponible quand les jeunes en ont besoin, tandis que d'autres laissent leur vie professionnelle de côté lorsqu'ils quittent leur structure. Ces postures sont un questionnement général des métiers de l'animation/prévention et d'autant plus à l'heure des réseaux sociaux.

Vouloir être présent sur les réseaux sociaux est également énergivore et parfois questionnable pour les structures. Si certains directeurs n'ont aucune objection à ce que leurs salariés répondent à des messages professionnels sur leur temps personnel, d'autres ont clairement énoncé se poser des questions sur le respect du droit du travail.

## Protection des jeunes

En matière de publication sur les réseaux sociaux, toutes les structures disent avoir fait signer un consentement de diffusion aux parents, notamment à travers les fiches sanitaires. Trois structures se distinguent en refusant de montrer les visages des jeunes dans les publications. Pour deux d'entre elles, l'initiative vient des Promeneurs eux-mêmes, pour la troisième, c'est un choix imposé de la direction. Il est intéressant de constater les stratégies mises en œuvre pour contourner ce problème, tout en partageant du contenu. Un encadrant jeunesse a choisi d'appliquer des émoticônes cachant les visages sur les photos, tandis qu'un autre met en avant la mascotte du secteur jeune. Au lieu de montrer les jeunes au cinéma par exemple, le Promeneur publiera une photo de la mascotte installée sur l'un des sièges. Cette stratégie a été tellement intégrée par les jeunes qu'ils ont créé à la mascotte son propre compte Snapchat.

La question du paramétrage des comptes est également questionnable. Il a été rencontré à plusieurs reprises des comptes dont le contenu (photo, vidéo, etc.) et la liste de contacts étaient accessibles librement, sans être abonné. Cela revient à fournir une liste de jeunes d'un même périmètre avec leurs photos en accès libre. La pratique n'a rien d'illégal, et les jeunes eux-mêmes s'affichent souvent sur les réseaux sociaux, mais elle mérite que les structures aient conscience de l'implication de leurs paramétrages. A noter qu'à l'inverse, des comptes sont paramétrés de façon à ce qu'aucun contenu (photos, contacts...) ne soit visible sans l'acceptation de la demande par le Promeneur.

## Protection des animateurs et des structures

Snapchat est l'un des réseaux les plus utilisés par les jeunes, mais il est aussi le plus éphémère en matière de contenu. Les publications ne sont visibles que pour une durée de une à dix secondes (selon la volonté de l'émetteur). Depuis peu, une op-

tion appelée *Memories* permet de sauvegarder dans un espace de stockage privé les Snaps et les stories. De même que les conversations peuvent être enregistrées. Mais d'origine, ce ne sont pas les paramètres ni la philosophie de Snapchat.

Lors des entretiens, une seule structure a émis une vigilance contre ce caractère éphémère de Snapchat. Lorsque la question était abordée avec les encadrants, certains avaient gardé les paramétrages d'origine de la plateforme. Ce qui amène à des questionnements en matière de protection de l'animateur et des jeunes. Si les messages disparaissent automatiquement, l'animateur n'a plus aucune preuve des conversations qu'il a tenues et des Snaps qu'il a partagés avec les jeunes. Ce point semble essentiel pour sa protection personnelle, mais également en cas de situation de crise avec un jeune.

Tous les animateurs rencontrés se sentent en confiance de parler avec leurs supérieurs de problèmes qu'ils pourraient rencontrer dans leur pratique en ligne. En revanche, d'un point de vue global, seules deux structures ont déclaré avoir des réflexions avant l'ouverture de comptes pour les animateurs. Autrement, ces décisions semblent être à l'initiative des animateurs, avec l'accord implicite de leur coordinateur ou directeur. Notamment à cause de la posture professionnelle qui veut suivre les jeunes là où ils sont.

Lors d'un entretien avec deux promeneurs non-labellisés, l'un d'entre eux trouvait difficile la neutralité à adapter sur les réseaux sociaux. Comme il agissait en tant qu'encadrant jeunesse de sa structure, il s'imposait de ne partager aucune publication d'opinion (ex : article dénonçant la pratique de la chasse). Son collègue en revanche adoptait une position inverse, il trouvait intéressant de partager du contenu orienté pouvant susciter le débat avec les jeunes. La charte des Promeneurs du Net impose de ne pas faire de prosélytisme, toutefois il existe un juste milieu entre la neutralité et le dogmatisme. Cette question n'a été abordée qu'une seule fois dans les entretiens, mais elle n'en perd pas moins sa pertinence.

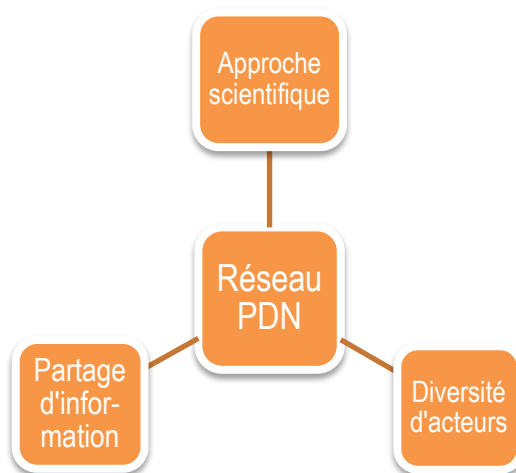
## Sentiment d'appartenance

Tous les entretiens avec les Promeneurs du Net se sont terminés avec la même question : « Vous considérez-vous toujours comme un Promeneur ? » Au moins deux coordinateurs ont corrigé la question en demandant à leur encadrant jeunesse s'il s'était déjà considéré comme un Promeneur. Les encadrants et les structures semblent ne pas relier la pratique professionnelle des réseaux sociaux avec le dispositif des Promeneurs du Net. En revanche, deux Promeneurs du Net ont clairement verbalisé que le dispositif venait légitimer et reconnaître une pratique existante.

Auprès des Promeneurs non-labellisés, deux d'entre eux ont montré un intérêt à rejoindre le réseau pour améliorer leurs pratiques et postures professionnelles.

## V. Le redéploiement

Tous les éléments de relance du dispositif visent à développer un label et une appartenance à un réseau basé sur la recherche, la réflexion et l'analyse autour de l'enjeu « encadrant jeunesse et numérique ». Le calendrier du redéploiement est ci-après.



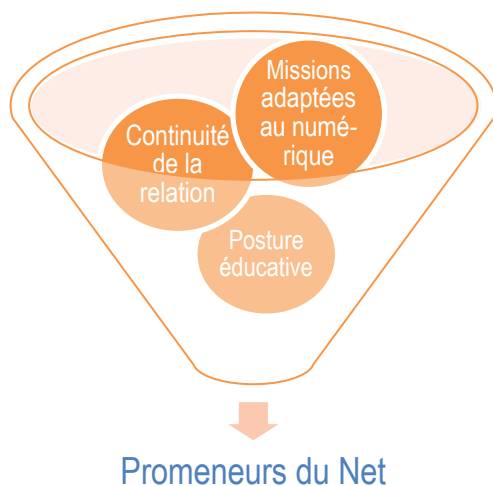
## Définition du Promeneur du Net

Face aux conceptions divergentes du rôle du Promeneur, le point le plus important est de relancer le dispositif avec une vision homogène. Un Promeneur est un

encadrant jeunesse qui adapte sa pratique professionnelle sur les réseaux sociaux, dans la continuité de sa posture éducative. Ce n'est en aucun cas une nouvelle mission. De même qu'un encadrant peut assurer une veille d'articles de prévention, il peut assurer la même fonction sur internet. En revanche, son rôle ne peut se limiter à cette seule tâche (tout comme dans son travail classique). Quant au réseau des Promeneurs du Net, il est là pour accompagner les éducateurs et animateurs dans cette transformation de leur métier, elle-même reliée aux bouleversements du numérique dans nos sociétés. Le réseau sera là pour s'interroger en collégialité sur des enjeux et assurer une qualité de pratiques et de postures professionnelles via des interventions d'experts sur des enjeux précis.

**Pour cette raison, il est préconisé de relancer le dispositif à partir d'un nouvel appel de projet dès septembre 2019. Ainsi les 15 nouveaux Promeneurs, qu'ils fussent déjà dans le dispositif ou non, attestent être en accord avec cette ligne directrice et s'y conformer.**

La première année de relance du dispositif servira à reprendre nos marques et à tester un mode de fonctionnement (voir notamment la section sur les ateliers). Ainsi, après avoir recueilli les commentaires des Promeneurs en juin 2020, le dispositif pourra être ajusté (si besoin) et surtout élargi à un plus grand nombre d'encadrants jeunesse.



## Besoins matériels et financiers

L'autre point majeur est la nécessité pour les Promeneurs d'être équipé d'un smartphone efficient. Il serait impossible pour un encadrant jeunesse d'être présent sur Snapchat, par exemple, sans un tel équipement. **Tel que discuté avec la CAF, un montant de 1 000€ sera versé à chaque structure ayant un Promeneur labellisé** (incluant les anciens Promeneurs restant dans le dispositif). Cette somme doit en priorité être utilisée pour équiper les Promeneurs.

## Ateliers

Une demande récurrente de la part des Promeneurs est d'avoir accès à des ateliers pratiques qui leur permettraient de prendre en main des applications (ou autres) afin de développer des activités avec leurs jeunes. De manière générale, les Promeneurs étaient favorable aux ateliers d'analyse de la pratique, mais moins souvent et avec une dynamique qui laisse le temps à tous de s'exprimer et d'échanger.

Pour la relance du dispositif, il paraît difficile de proposer des ateliers où chaque Promeneur pourra y trouver son compte. En effet, proposer des ateliers d'initiation aux réseaux sociaux est important si nous voulons encourager cette pratique auprès des encadrants jeunesse moins portés « technologie ». Toutefois, la formation serait totalement inutile pour d'autres. **Il est préconisé de travailler à partir de thèmes pratiques** (ex : création de clips vidéo à partir de Musica.ly) **ou théoriques** (ex : législation entourant les réseaux sociaux) **en laissant la liberté à chaque Promeneur de s'inscrire dans les ateliers qui répondent le plus à ses besoins.** Par ailleurs, si un atelier venait à avoir des places de disponibles après inscription des Promeneurs, elles pourraient être offertes à des encadrants jeunesse hors dispositif.

L'objectif idéal, pour dynamiser le réseau, serait d'organiser quatre ateliers par an. Certains nécessiteront une journée complète (comme la création de clips vi-

déo), tandis que d'autres seraient plus adaptés en demi-journée (comme la prise en main de Snapchat). Mais la disponibilité des encadrants jeunesse reste le facteur le plus important. A la fin de la première année, les Promeneurs seront interrogés pour connaître leur ressenti vis-à-vis de cette question.

### Communication du dispositif

Avec ce redéploiement, l'un des objectifs serait de placer les Promeneurs du Net de la Vienne comme un label de qualité en matière d'utilisation du numérique et des réseaux sociaux dans la pratique éducative, notamment avec la création d'une boîte à outils. Du contenu d'information – toujours pratique et théorique – serait mis à disposition librement sur internet. Il serait le fruit des ateliers offerts dans le cadre du dispositif. Par exemple, suite à l'intervention d'un juriste sur le cadre légal, une fiche mémo serait créée et mise en accès libre. Mais également des tutoriels pourraient être créés afin de prendre en main un réseau social ou une application.

Actuellement, il existe un site internet national ([www.promeneursdunet.fr](http://www.promeneursdunet.fr)) regroupant les dispositifs de tous les départements. Toutefois, nombre d'entre eux se sont créé leur propre plateforme départementale. **Pour une meilleure lisibilité, les Promeneurs du Net de la Vienne devraient également avoir leur site.** Le contenu serait simple et clair : explication du dispositif, annuaire des Promeneurs, boîte à outils.

La connaissance du dispositif (notamment auprès des élus et partenaires) est un élément à travailler. Pour cela, une plaquette de présentation sera créée et envoyée aux institutions et élus, puis mise à disposition des Promeneurs afin qu'eux-mêmes la partagent à leurs partenaires.

Enfin, **des ateliers pourraient être offerts dans les centres de formation en BPJEPS et DEJPES.** Deux centres de la Vienne ont énoncé que la question des réseaux sociaux n'était pas suffisamment traitée (ou de façon basique) dans leurs cursus, et au moins l'un d'eux est claire-

ment en demande. Collaborer à la formation des animateurs, en plus de positionner le dispositif en termes de qualité, permet de participer à la création d'une génération d'animateurs mieux adaptés aux réseaux sociaux.

### Lancement du nouveau dispositif

Pour relancer le dispositif, une demi-journée de présentation sera organisée entre la mi-novembre et mi-décembre 2019. **Sous le thème « Etre encadrant jeunesse à l'aire des NTIC », cette demi-journée présentera : la vision du dispositif – le profil numérique des encadrants jeunesse suite à cet état des lieux - des informations sur les pratiques numériques des jeunes – les ateliers offerts dans les mois à venir.**

Cette demi-journée sera conçue comme un événement de réseautage avec un temps de rencontre et de discussion à la fin de la présentation. Les élus, les partenaires et les structures ayant des apports numériques (ex : Crajep, Petits Débrouillards, Crij, etc.) seront conviés. Ce sera également l'occasion que les nouveaux Promeneurs se rencontrent et prennent connaissance de l'offre des ateliers à venir.

### Projet européen

En lien avec notre expertise d'échanges européens, nous aimerions développer un échange entre encadrants jeunesse européen ayant les mêmes enjeux en matière de numérique. Une demande de financement pourrait être faite à Erasmus+ dans le cadre de son programme « Mobilité des acteurs jeunesse » qui favorise la formation et la mise en réseau. Pour l'instant, aucun partenaire étranger n'est déterminé, mais le choix de la Suède serait pertinent puisqu'il s'agit du pays instigateur des Promeneurs du Net. Toutefois, lors du lancement du dispositif, les Promeneurs pourraient être invités à réfléchir aux apports qu'ils aimeraient avoir de la part d'un pays européen. Enfin, annuellement, Erasmus+ détermine les axes de préférences qu'il souhaite financer, cette information sera aussi prise en compte dans le choix du thème du séjour.

## Calendrier de redéploiement

	2019						2020										2021								
	Juil.	Aoû.	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	
<b>Déploiement</b>																									
Comité de pilotage																									
Préparation d'un nouvel appel de projet																									
Diffusion de l'appel de projet aux structures																									
Analyse des candidatures reçus																									
Comité de pilotage : sélection des Promeneurs																									
Commentaires des Promeneurs sur le dispositif																									
Ajustement du dispositif (si besoin)																									
Comité de pilotage suite aux commentaires des Promeneurs (si besoin)																									
Appel de projets pour élargissement du réseau																									
Analyse des candidatures reçus																									
Comité de sélection des nouveaux promeneurs																									
<b>Ateliers et formations</b>																									
Demi-journée de lancement sur le thème « être encadrant jeunesse à l'aire des NTIC »																									
Journées ou demi-journées d'ateliers / formations																									
<b>Communication</b>																									
Création de la boîte à outils de démarrage																									
Création du Guide du Promeneur du Net																									
Création du site internet PDN86 et son contenu																									
Mettre à jour la page Vienne sur Promeneurs-dunet.fr																									
Création d'un document explicatif pour les partenaires																									
Création des outils suite aux rencontres PDN																									
<b>Projet européen</b>																									
Recherche d'un partenaire européen																									
Rencontre pour montage de projet avec les PDN																									
Soumission à Erasmus+																									
Séjour européen																									



# Annexes

## Agenda des entretiens

03/04/2019 de 10h à 16h	Rencontre avec Christopher Georges – Coordinateur des Promeneurs du Net en Charentes.
03/04/2019 de 17h30 à 18h30	Entretien avec Jérôme Juin (Promeneur) et Carole Maire (coordinatrice) – MJC Claude Nougaro
04/04/2019 de 14h à 15h	Rencontre avec Léa Guillard - CAF
16/04/2019 de 16h à 16h30	Entretien avec Camille Archambault (Promeneuse) – MJC 21
17/04/2019 de 9h à 10h	Entretien avec Magali Queriaud (coordinatrice) et Antoine Bonneau (directeur) – MJC Les Renardières
29/04/2019 de 9h à 10h	Entretien avec Hugues Rouet (Promeneur) et Thierry Nelet (coordinateur) – Le Local
29/04/2019 de 15h à 16h	Entretien avec Fabien Quintard (Promeneur) – Lusignan
30/04/2019 de 10h à 11h	Entretien avec Jennifer Chauvet (Promeneuse) - Loudun
30/04/2019 de 14h30 à 15h30	Entretien avec Vanessa Pascault (Promeneuse) et Nathalie Alolleau (coordinatrice) – La Comberie
02/05/2019 de 10h à 11h	Entretien avec Sabrina Bassereau (Promeneuse et coordinatrice) – MCL La Roche Posay
03/05/2019 de 10h à 11h	Entretien avec Loïc Simon (Promeneur) – Maison des 3 Quartiers
06/05/2019 de 10h à 10h30	Entretien avec Marine Boulho (Promeneuse non-labellisée) – MJC 21
10/05/2019 de 10h à 11h	Entretien avec Valérie Mège (Promeneuse) et Anne-Catherine Masse (coordinatrice) – Neuville-de-Poitou
14/05/2019 de 14h à 14h30	Entretien avec Stéphanie Pérochon (Coordinatrice du secteur "formations qualifiantes en animation") – CPA Lathus
14/05/2019 de 16h à 17h	Entretien avec Quentin (Promeneur) et Anne Lavigne (coordinatrice) – La Blaiserie
15/05/2019 de 9h30 à 10h30	Entretien avec Matthieu Brossard (Promeneur et coordinateur) – La Case
16/05/2019 de 14h30 à 15h	Entretien avec Marion Pasquet (Promeneuse non-labellisée) – MJC Champ Libre
17/05/2019 de 10h à 10h30	Entretien avec Christophe Besson (responsable de la formation DEJEPS) – CEMEA-Nouvelle Aquitaine
20/05/2019 de 14h à 14h45	Atelier à la journée des organisateurs – DDCS
21/05/2019 de 9h30 à 10h30	Entretien avec Ophélie Datiche et Audrey Chaillou (promeneuses non-labellisées) – Neuville-de-Poitou
21/05/2019 de 16h à 16h30	Entretien avec Sébastien Fournier (promeneur non-labellisé) – Beaumont St-Cyr
23/05/2019 de 10h à 10h30	Entretien avec Pauline Besson (promeneuse non-labellisée) – Les Petits Débrouillards
23/05/2019 de 11h15 à 11h45	Entretien avec Zacharie Sainlot (promeneur non-labellisé) – Union enfance jeunesse du Mirebalais
23/05/2019 de 14h30 à 15h30	Entretien avec Florian Paillat (Promeneur) et Nicolas Petit-Jean (coordinateur) – Les 3 Cités
23/05/2019 de 16h30 à 17h30	Entretien avec Isabelle Clermidi (directrice) – MJC 21
24/05/2019 de 14h à 15h	Rencontre avec Léa Guillard – CAF
28/05/2019 de 14h à 15h	Rencontre avec Christopher George – Coordinateur des Promeneurs du Net en Charentes.
29/05/2019 de 9h à 10h	Entretien avec Camille Jourdes (Promeneuse) et Jean-Luc Guillemet (directeur) – L'Arantelle

## Répartition des PDN actuels sur le territoire

